

Conférence SHF Sécheresse – 15-17 juin 2026 – Champs-sur-Marne

Concours du meilleur poster – Règlement

Version du 18/05/2026

1. Organisateur

La Société Hydrotechnique de France (SHF) organise un concours du meilleur poster dans le cadre de la conférence « Sécheresse 2026 », qui se tiendra du 15 au 17 juin 2026, à Champs-sur-Marne. Le comité d'organisation du concours est constitué de membres du comité scientifique de la conférence. Il est responsable du bon déroulement du concours suivant les modalités détaillées ci-dessous.

2. Objectif du concours

Le concours a pour objectif de mettre en avant les travaux présentés sous forme de posters lors de la conférence, en récompensant les posters jugés les plus complets, en termes de qualités du contenu scientifique ou technique, qualités de la présentation et qualités pédagogiques.

3. Posters proposés au concours

Les personnes présentant un poster à la conférence participent de fait au concours, sans avoir à faire de démarche complémentaire.

Les personnes présentant un poster ne souhaitant pas participer au concours doivent l'indiquer explicitement aux organisateurs de la conférence par mail (dg@shf-hydro.org) avant le 12 juin 2026. Il est bien entendu attendu de ces personnes qu'elles présentent néanmoins leur poster lors de la conférence.

6. Consignes aux auteurs

Les consignes de préparation des posters envoyées aux personnes présentant un poster sont données en annexe.

7. Modalités de vote

Toutes les personnes inscrites à la conférence peuvent voter. Chaque participant ou participante devra indiquer, sur le site dédié au concours, son poster préféré. Les modalités de vote seront indiquées aux participants et participantes en début de conférence. Chaque participant ou participante ne pourra voter en ligne qu'une fois.

Afin de garantir qu'une seule participation par personne soit prise en compte, une vérification sera effectuée par la plateforme de vote. Les votes seront ensuite traités de manière anonyme.

Les votes seront ouverts au démarrage de la conférence le 15 juin à 14 h et clos le 16 juin à 17h55.

8. Décompte des votes

Le décompte des votes sera réalisé par le comité d'organisation du concours. Les deux posters ayant reçus le plus grand nombre de votes seront lauréats. En cas d'égalité, le classement définitif sera arbitré par le comité d'organisation.

9. Prix

Les prix seront les suivants :

- 1^{er} Prix : Une carte cadeau multi-enseignes de 150 euros
- 2^e Prix : Une carte cadeau multi-enseignes de 100 euros

Les prix seront remis aux lauréats ou lauréates le 16 juin lors du cocktail organisé en fin de journée.

10. Valorisation

Les résultats du concours seront valorisés sur le site de la SHF et les réseaux sociaux. Les versions électroniques des posters lauréats seront mises en ligne sur le site de la SHF, sous réserve de l'accord préalable des auteurs ou autrices.

11. Communication

Les personnes présentant un poster au concours autorisent l'affichage de leur nom, de leur affiliation et du titre du poster dans les supports de communication de la SHF (site internet, revues, newsletter, etc.).

Des photographies du concours et des posters pourront également être utilisées à des fins de communication scientifique ou institutionnelle.

Annexe – Consignes envoyées aux personnes présentant un poster

- Les posters devront être réalisés en format portrait A0.
- L'organisation du poster est libre, il n'y a pas de modèle proposé. Néanmoins, le poster pourrait inclure, dans la mesure du possible, le bandeau de la conférence disponible ici.
- Le comité d'organisation de la conférence ne prend pas en charge l'impression des posters.
- Vous serez en charge de disposer votre poster en début de conférence sur l'emplacement prévu à cet effet (grille), en respectant la numérotation prévue. Du matériel (pinces) sera fourni pour permettre la suspension des posters. Ils resteront disponibles sur toute la durée de la conférence. Vous devrez récupérer votre poster en fin de conférence.
- Un concours du meilleur poster sera organisé. Pour permettre son bon déroulement, nous vous demandons de déposer votre poster au format pdf au lien suivant au plus tard le 12 juin : <https://www.dropbox.com/request/VYtT1Bze5yIvyZEmEy8>
- Le nommage du fichier doit être effectué comme suit : PXX_Nom (XX correspond au numéro de poster attribué dans le programme ; Nom est le nom de l'auteur correspondant). Exemple : P01_Amoussou
- Vous devrez présenter votre poster en séance sous forme d'une présentation « flash » d'une durée d'1min30. Cette présentation devra être faite sur la base d'une seule diapositive, au format ppt (ou équivalent) et en format paysage panoramique (16:9). Vous voudrez bien déposer votre diapositive sur le même lien au plus tard le 12 juin, avec le nommage : PXX_Nom_Flash. Les présentations « flash » de chaque session seront intégrées dans une présentation unique, avec un minutage automatique pour passer d'une intervention à la suivante.

- La SHF propose de mettre à disposition sur son site les posters (au format pdf) après la conférence. Vous voudrez bien indiquer au comité d'organisation si vous êtes d'accord pour cette mise à disposition (les présentations « flash » ne seront pas diffusées).
- Pour mémoire, l'article correspondant à votre communication sera inclus dans les actes de la conférence qui seront mis en ligne sur le site de la SHF avant le démarrage de la conférence.
- Le président ou la présidente de la session dans laquelle vous interviendrez vous contactera en amont de la conférence pour faciliter l'introduction de votre présentation.